

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du vendredi 24 juin 2022 à 18 heures</p>

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre juin à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont assemblés, sous la présidence de Monsieur le Maire, Frédéric POMA

Nombre de membres en exercice : 27

Présents : Messieurs POMA-DALCHER-MONCHO-Madame PIERRAT
Monsieur WALLAERE-Madame VALGELATA-Monsieur MOREAU-Mesdames
PELLEGRINO-BARADE-Messieurs CAUVÉ FALCO-LENOIR-Madame DUBOIS-
Messieurs BOUIX-JERIBI-Mesdames LACQUA-HERING-GAVACHE-Monsieur
RAIBAUDI-Madame BLANCHARD-Monsieur BENINI

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L.2120-20 du code général des collectivités territoriales : Anne DE QUERO ayant donné pouvoir à Sébastien MOREAU, Jean-Jacques DICHARRY ayant donné pouvoir à Catherine PELLEGRINO, Mireille VIALE ayant donné pouvoir à Jean-Luc DALCHER, Oifa YOUSSEF ayant donné pouvoir à Geneviève PIERRAT, Arnaud CALLET ayant donné pouvoir à Marc MONCHO

Absents : Monsieur MENDES , Madame SKRABO-CRISTINA

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour de la séance qui comporte 12 points et propose de rajouter un point n° 13 à savoir « Domaine du Caire -signature de la convention de co-financement avec l'ANCT ».

Le conseil approuve à **l'unanimité**

L'ordre du jour est adopté à **l'unanimité**

*** Compte-rendu des délibérations de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2022**

⇒ Le conseil approuve à **l'unanimité**

*** Compte-rendu des décisions du Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales depuis le 8 avril 2022.**

⇒ Le conseil prend acte

*** Installation d'un conseiller municipal – Article L.270 du code électoral : M. Vincent BENINI**

Point ° 1 : CASA : renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes relatif à l'acquisition de vélos à assistance électrique et équipements afférents
A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à **l'unanimité**

Point n° 2 : Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale - Désignation d'un membre
Candidature reçue par le Maire : Sébastien MOREAU

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 3 : Mise à disposition d'un agent communal au CCAS

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 4 : Utilisation des véhicules municipaux

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 5 : Adhésion à l'offre pluridisciplinaire, comprenant le contrôle des arrêts de travail et le suivi santé et bien-être au travail ainsi que l'offre complémentaire en santé et sécurité au travail proposée par le CDG06

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 6 : Régularisation foncière : cession d'une emprise de délaissé d'une superficie de 1.503 m² située au 2501 à distraire de la parcelle cadastrée section A n°1909 sise 2501, route des Valettes.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 7 : Régularisation foncière : cession d'une emprise de délaissé d'une superficie totale de 171 m² parcelle section E n°2700 d'une superficie de 82 m² et E n°2703 d'une superficie de 89 m² sise Route de Provence.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 8 : Résiliation anticipée du bail commercial du local communal situé à l'angle de la place de la Libération et de la route de Grasse : versement d'une indemnité de résiliation.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 9 : Avenant n° 1 à la convention de mutualisation entre la Commune de Tourrettes-sur-Loup, la Commune de GOURDON et le Syndicat Intercommunal de Pont du Loup

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 10 : Tarif de vente de produit à la Bastide aux Violettes

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 11 : Mise en place de l'Instruction Budgétaire et Comptable M57 à compter du 1er janvier 2023

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 12 : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : présentation des orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement durables (PADD) - Débat
1 abstention

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

Point n° 13 : Domaine du Caire : convention de cofinancement avec l'ANCT

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est votée à l'**unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance 19h19.